

Séminaire du 8 octobre 2026

Présentation du projet POC Blockchain (soutien financier SAPIs 2025)

Ce projet a également associé le CNRS et le financement a permis de financer un stage (budget 6000€).

Plan de la présentation :

Introduction à la blockchain

kesako, le principe de décentralisation quelques idées reçues sur la blockchain

Fonctionnement de la blockchain

Utilisation de la blockchain pour la science : PI, intégrité, traçabilité) : Une solution pour garantir la propriété intellectuelle (PI), l'intégrité et l'authenticité des résultats scientifiques pour prévenir la falsification des données et assurer la transparence des processus de recherche

Objectifs du SAPIs 2025

les livrables : une infrastructures de test, un dépôt sur la forge, une rapport de synthèse, des supports de com ...

Avancement du stage

Suite du stage :

Différents cas d'usage (IPFS, ElabFTW, Maggot, MTA, Onera, IoT, versionning de logiciels ...)

Le projet s'est poursuivi en 2026 avec un autre projet SAPIs 2026. Cedric continue ses travaux sur la blockchain, en lien notamment avec la Scientific Blockchain Alliance.

Pour en savoir plus : <https://www.blockchain-esr.net/poc-blockchain/>

Questions :

Q : La blockchain est supportée par la plateforme Orion de la DSI ? R : la plateforme poc a été supprimée. Celle déployée cette année a également déployée via IPFS sur Orion. Actuellement la

version en cours devrait être déployée sur les différents datacenters INRAE avec l'appui de la DSI

Q : As-tu vu des mises en oeuvre de la blockchain dans les unités de recherche depuis ce PoC ? R : non, je n'ai pas de connaissances mais il y a pas mal d'usages, c'est assez long à prendre mais il existe des cas d'usages à l'université (certification de diplômes ...). Il y a le frein "culturel" , la technologie blockchain est associée à la cryptomonnaie. Pourtant la technologie est mûre. Il y a des initiatives privées et institutionnelles (ex, Marx Plank Institut).

Q : En France, dans l'ESR, que pourrait-on faire ? R : Cedric pense que dans l'ESR il y a des possibilités via la décentralisation (portage décentralisé, technique et gouvernance) mais pour que ça marche, l'échelle européenne serait plus pertinente.

Q : tu as parlé d'un cas d'usage juridique, en quoi elle consistait ? R : Elle concernait le RGPD

From:
<https://pepi2g.wiki.inrae.fr/> - **pepi2g**

Permanent link:
https://pepi2g.wiki.inrae.fr/doku.php?id=reunions_mensuelles:cr_20261008&rev=1791461642

Last update: **2026/10/08 14:14**

